

**COMMUNE DE GACOGNE**  
**Procès verbal de la réunion du Conseil Municipal en date du**  
**jeudi 31 mars 2022 à 19 h 30 à la mairie de Gâcogne**

**ORDRE DU JOUR**

- **Approbation du compte de gestion du budget général de la commune,**
- **Approbation du compte de gestion du budget du service d'eau,**
- **Approbation des comptes administratifs du budget général de la commune et du budget du service d'eau,**
- **Affectation du résultat du budget général de la commune,**
- **Affectation du résultat du budget du service eau,**
- **Approbation du budget primitif 2022 de la commune,**
- **Vote des taxes locales,**
- **Approbation du budget primitif 2022 du service d'eau,**
- **Devis de travaux sur bâtiments,**
- **Société d'exploitation de l'abattoir de Corbigny,**
- **Changement de nomenclature comptable au 1<sup>er</sup> janvier 2023,**
- **Questions diverses.**

**Etaient présents** : Yvette BOURNAT, Annick FERROT, Christophe GAGNEPAIN, Damien LANGLET, Roland RENAULT, Martine CAMBIANICA, Martial BEAUDEQUIN, Guy GODEFROY, Olivier TARTRAT, Béatrice GERARD.

**Absente** : Brigitte HORB

Lecture et adoption du compte-rendu de la précédente réunion en date du 08 décembre 2021.

• **COMPTE ADMINISTRATIF BUDGET GENERAL 2021**

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2021	183 147.62	250 902.92
Excédent de fonctionnement reporté	-	138 802.67

D'où un excédent de fonctionnement de 206 557.97 €.

<b><u>INVESTISSEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses/Déficits (€)</u></b>	<b><u>Recettes/Excédents (€)</u></b>
Réalisé en 2021	119 744.47	131 219.68
Reste à réaliser en 2022	201 534.76	151 671.00
Excédent d'Investissement reporté		20 115.47

D'où un déficit d'investissement de 18 273.08

**Le Compte Administratif 2021 fait apparaître un excédent de 188 284.89 €.**

Ce compte est approuvé à l'unanimité par le Conseil.

• **COMPTE ADMINISTRATIF 2021 – SERVICE D'EAUX**

Le compte présente des dépenses de fonctionnement pour 1 625.05 € et des recettes pour 2 443.80 €.

Les dépenses d'investissement s'élèvent à 799.66 € et les recettes à 619.00 €.

En tenant compte du report, le compte administratif 2021 du Service des Eaux fait apparaître un résultat d'ensemble positif de 3 315.42 €.

Ce compte est approuvé à l'unanimité par les membres du Conseil.

- **BUDGET PRIMITIF 2022**

Le maire présente un budget primitif pour 2022 préparé avec la commission des finances.

<b><u>FONCTIONNEMENT</u></b>	<b><u>Dépenses (€)</u></b>	<b><u>Recettes (€)</u></b>
Charges à caractère général (combustible, Electricité, téléphone, entretien, assurances...)	50 243.69	
Charges de personnel et charges sociales	65 250.00	
Atténuation de produits (Prélèvement Etat, GIR)	40 941,00	
Dépenses imprévues	15 000.00	
Virement à la section d'investissement	28 794.00	
Autres charges de gestion courante (Indemnités des élus, cotisations retraite, Sce Incendie)	54 120.64	
Charges financières	120.00	
Charges exceptionnelles	319.00	
Immobilisations (Amortissements)	333.00	
Excédent de fonctionnement reporté		188 284.89
Remboursements de salaires		4 500.00
Redevances Edf/Télécom, vente de bois chauffage, concessions cimetièrè, ...		4 908.00
Impôts et taxes (sans augmentation)		131 713.00
Dotations de l'Etat		96 645.00
Revenus des immeubles (loyers Auberge + logements)		3 070.00
Produits exceptionnels		398.00
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>255 121.33</u></b>	<b><u>429 518.89</u></b>

Ce budget est présenté en sur équilibre. Le maire rappelle que cette situation est momentanée dans la perspective de travaux envisagés à l'église.

<b><u>INVESTISSEMENTS</u></b>	<b><u>Dépenses (€)</u></b>	<b><u>Recettes (€)</u></b>
Adressage	16 632.00	6 930.00
Routes stratégiques du bois (route de Coulard)		44 000.00
Rénovation et aménagement mairie	31 438.00	15 509.00
Véhicule communal		5 000.00
Fonds de commerce Auberge	30 000.00	
Achat matériel	9 384.76	
Diagnostic église (honoraires)	5 000.00	2 650.00
Toitures, murs école	105 000.00	34 992.00
Emprunt toitures, murs école		50 000.00
Rénovation énergétique école	66 745.00	22 158.00
Columbarium- Jardin du Souvenir	10 000.00	
Part sociale abattoir de Corbigny	500.00	
Opération d'ordre		
Dépenses imprévues	2 000.00	
Remboursement emprunts	2 530.00	
Solde exécution n-1 investissement		31 590.68
Dépôts cautionnements reçus	1 500,00	1 500,00
Virement de la section de fonctionnement		28 794.00
Excédent de fonctionnement		18 273.08
FCTVA		19 000.00
Amortissements Caserne pompiers Brassy 2015		333.00
<b><u>TOTAL</u></b>	<b><u>280 729.76</u></b>	<b><u>280 729.76</u></b>

➤ **VOTE DES TAXES LOCALES POUR 2022**

Il est décidé à l'unanimité de ne pas augmenter la fiscalité locale.

➤ **BUDGET PRIMITIF DU SERVICE D'EAU 2022**

Ce budget concerne 10 abonnés à La Gare et à Parjot.

- **Fonctionnement** : Total des dépenses : 2 690.38 € ; Total des recettes : 2 690.38 €
- **Investissements** : Total des dépenses : 3 463.04 € ; Total des recettes : 3 463.04 €

Le budget primitif du Service d'eau est adopté à l'unanimité par les membres du Conseil.

➤ **DEVIS DE TRAVAUX SUR BATIMENTS**

**Rénovation énergétique de l'école :**

Le maire présente les devis de travaux et l'analyse de l'architecte, M. Baroin. Les devis sont proches de l'estimation. Sont donc retenus :

- Plâtrerie, isolation, peinture : SARL DUMARAY (Montreuillon) pour 21 508,55 € H.T.
- Meubles, porte CF, menuiserie : M. JOINDOT M. (Montigny en M.) pour 5 624 € H.T.
- Electricité : M. PONCELET B. (Gâcogne) pour 5 547,52 € H.T.

**Aménagement de la mairie :**

Un devis de la SARL DUMARAY est accepté pour 11 030 € H.T. en remplacement du précédent. En effet il a été décidé de revoir l'isolation de la mairie et de ne pas se limiter aux revêtements.

➤ **SOCIETE D'EXPLOITATION DE L'ABATTOIR DE CORBIGNY**

Le maire fait part de différents éléments relatifs à la reprise d'activité de l'abattoir de Corbigny. Plusieurs tentatives de reprise n'ayant pas abouti, il a été décidé de créer une Société Coopérative d'Intérêt Collectif pour permettre la poursuite de l'activité. Bien que la sécurisation de la filière amont et aval ne semble pas totalement aboutie, il est décidé de soutenir cette initiative et donc de contribuer au capital de la société pour 1 part soit 500 € ( vote à la majorité - pour : 8, contre : 2).

➤ **CHANGEMENT DE NOMENCLATURE COMPTABLE AU 1<sup>ER</sup> JANVIER 2023**

A compter du 1<sup>er</sup> janvier 2023, une nouvelle nomenclature budgétaire et comptable (M57), applicable aux budgets principaux de toutes les collectivités en 2024, sera mise en place. Cette réforme vise, entre autres, à harmoniser la comptabilité publique à la comptabilité privée.

➤ **QUESTIONS DIVERSES**

**Cantine scolaire** : Le maire informe le conseil municipal que la signature des contrats aidés a été momentanément suspendue. Faisant suite au départ de M.Sergent, actuel cuisinier, pour une reprise d'activité à Mhère, le Syndicat de Regroupement Pédagogique (SIRP) a décidé de retenir la candidature de M. Henk Verhoeven pour le remplacer.

Compte tenu de l'impossibilité, que l'on espère momentanée, de pouvoir signer un contrat aidé, il est décidé de conclure avec lui un CDD sur la commune et de refacturer les salaires et charges au SIRP Mhère-Gâcogne-Vauclaux.

**Cimetière** : Il est prévu d'enherber prochainement les petites allées du cimetière.

Pour l'allée principale, il est présenté des devis pour un revêtement en enrobé, pour plus de 12 000 € H.T. Le conseil souhaite comparer le tarif et la faisabilité avec des bandes de roulement (véhicules pompes funèbres et travaux) en béton désactivé.

Fait à Gâcogne, le 12 avril 2022

**Christophe GAGNEPAIN**  
Maire de Gâcogne